

Harvest Healthcare Leaders Income ETF

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);

Niveau 3 : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période.

Classement des titres :

| Placements à la juste valeur au 31 décembre 2020 | | | | |
|--|--------------------|------------------|---------------|--------------------|
| | Niveau 1 (\$) | Niveau 2 (\$) | Niveau 3 (\$) | Total (\$) |
| Actifs financiers | | | | |
| Actions | | | | |
| Actions ordinaires | 419 165 279 | - | - | 419 165 279 |
| CAAE | 71 751 780 | - | - | 71 751 780 |
| Instruments dérivés | | | | |
| Contrats de change à terme | - | 4 191 931 | - | 4 191 931 |
| Total des actifs financiers | 490 917 059 | 4 191 931 | - | 495 108 990 |
| Passifs financiers | | | | |
| Instruments dérivés | | | | |
| Options | (827 970) | - | - | (827 970) |
| Total des passifs financiers | (827 970) | - | - | (827 970) |

| Placements à la juste valeur au 31 décembre 2019 | | | | |
|--|--------------------|------------------|---------------|--------------------|
| | Niveau 1 (\$) | Niveau 2 (\$) | Niveau 3 (\$) | Total (\$) |
| Actifs financiers | | | | |
| Actions | | | | |
| Actions ordinaires | 327 593 176 | - | - | 327 593 176 |
| CAAE | 57 405 457 | - | - | 57 405 457 |
| Instruments dérivés | | | | |
| Contrats de change à terme | - | 4 556 731 | - | 4 556 731 |
| Total des actifs financiers | 384 998 633 | 4 556 731 | - | 389 555 364 |
| Passifs financiers | | | | |
| Instruments dérivés | | | | |
| Options | (843 617) | - | - | (843 617) |
| Total des passifs financiers | (843 617) | - | - | (843 617) |

Le Fonds ne détenait aucun titre classé au niveau 3 aux 31 décembre 2020 et 2019 et il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 pendant les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019.

La valeur des actions et des options est basée sur les cours. La valeur d'un contrat de change à terme correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel et corrigé du risque de contrepartie.

Harvest Healthcare Leaders Income ETF

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente le risque de concentration du Fonds par pays et par secteur d'activité.

Régions :

| Au | 31 décembre 2020 | 31 décembre 2019 |
|--|------------------|------------------|
| | % de l'actif net | % de l'actif net |
| États-Unis | 84,0 | 82,8 |
| Suisse | 5,1 | - |
| France | 4,7 | 4,8 |
| Royaume-Uni | 4,6 | 9,7 |
| Trésorerie et autres actifs et passifs | 1,0 | 1,7 |
| Contrats de change à terme | 0,8 | 1,2 |
| Options | (0,2) | (0,2) |
| Total | 100,0 | 100,0 |

Segment de marché :

| Au | 31 décembre 2020 | 31 décembre 2019 |
|--|------------------|------------------|
| | % de l'actif net | % de l'actif net |
| Soins de santé | 98,4 | 97,3 |
| Trésorerie et autres actifs et passifs | 1,0 | 1,7 |
| Contrats de change à terme | 0,8 | 1,2 |
| Options | (0,2) | (0,2) |
| Total | 100,0 | 100,0 |

8. IMPÔTS

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Son année d'imposition prend fin le 15 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs.

À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds n'avait aucune perte en capital ou autre qu'en capital pouvant être déduite des gains en capital ou des revenus futurs.

Le Fonds pourrait être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

Harvest Healthcare Leaders Income ETF

9. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle aux 31 décembre 2020 et 2019.



Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204,
Oakville (Ontario) L6J 4A5

Tél. : 416 649-4541

Sans frais : 866 998-8298

Télec. : 416 649-4542

Courriel : info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.